



Coalition pour la Cour Pénale Internationale
www.iccnw.org

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
16 juin 2008

Contact: Anaga Dalal
Tel: 646-465-8517;
Mobile tel: 201-600-4718
E-mail: dalal@iccnw.org

CONSEIL DE SÉCURITÉ : APPEL À L'UNANIMITÉ POUR LA COOPÉRATION DU SOUDAN AVEC LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

New York, New York. Aujourd'hui, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté une déclaration présidentielle exhortant le gouvernement du Soudan et d'autres parties à mettre fin à l'impunité au Darfour et à coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale (CPI). L'appel est conforme à la résolution 1593 par laquelle le Conseil a déferé la situation au Darfour à la Cour en 2005. La déclaration prend note des efforts déployés par le Procureur de la CPI Luis Moreno-Ocampo à traduire en justice les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité au Darfour. En particulier, la déclaration met l'accent sur la transmission des mandats d'arrêt contre Ahmad Mohammad Haroun et Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman (plus connu sous le nom de Ali Kushayb) au gouvernement du Soudan il ya exactement un an le 16 juin 2007.

"Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a rompu son silence depuis l'émission de la résolution 1593 et a répondu à l'avertissement sur des événements tragiques qui se déroulent au Darfour et la nécessité pour le Soudan de coopérer avec la Cour," a déclaré Tanya Karanasios, directrice des programmes de la Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI).

"Le fait d'avoir une expression à l'unanimité de la volonté de tous les membres du Conseil, y compris de la Chine, de la Libye et de la Russie réaffirme le message puissant qu'il ne peut y avoir d'impunité pour les auteurs de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre," a-t-elle poursuivi.

Le Costa Rica, Membre du Conseil de Sécurité, a joué un rôle essentiel de chef de file dans la période qui a précédé la déclaration du Conseil, à la suite du septième rapport du Procureur au Conseil sur le Darfour le 5 juin 2008. Bruno Stagno Ugarte, Ministre des affaires étrangères du Costa Rica, a fait un appel à l'action marquant, en notant que "lorsque le temps passe, le Conseil court le risque d'accommoder le mal pendant que les tombes continuent à se remplir au Darfour."

Depuis le renvoi, le gouvernement soudanais a ouvertement défié la Cour et la communauté internationale. Le gouvernement du président soudanais Omar al-Bashir a refusé de manière consistante de coopérer avec la Cour. En outre, Ali Kushayb, qui avait été emprisonné par les autorités soudanaises sur des chefs d'accusation non-liés, a été libéré en octobre 2007 pour "manque de preuves." Ahmed Haroun qui était auparavant ministre d'État de l'Intérieur chargé du bureau de sécurité pour le gouvernement du Darfour au temps des crimes a été promu l'année dernière au poste de Ministre d'État pour les affaires humanitaires au Darfour avec une autorité directe sur les victimes de ses crimes présumés. Plus récemment, Haroun a été chargé de la liaison entre le

gouvernement soudanais et l'UNAMID, la mission hybride de l' Organisation des Nations Unies et l'Union africaine de maintien de la paix au Darfour.

Pour en savoir plus sur l'enquête de la Cour au Darfour, voir :
<http://www.iccnw.org/?mod=darfur>

Liste des ONGs experts sur le Darfour:

<p>M. Richard Dicker, Directeur, Programme de Justice Internationale, Human Rights Watch (New York, États-Unis) Mobile tel: +1 917 747 6731 E-mail: dickerr@hrw.org</p>	<p>M. Dismas Nkunda, Consortium pour le Darfour et Initiative Internationale pour les Droits des Réfugiés (Kampala, Ouganda) Tel: +256414340274 Mobile tel: +256 75 331 0404 E-mail: dismas.nkunda@refugee-rights.org</p>
<p>Mme. Niemat Ahmadi, Coalition Sauver le Darfour (New York, États-Unis) Mobile tel: +1 804 439 2022 E-mail: niemat2002@yahoo.com</p>	<p>Mr. Osman Hummada (pour entrevues en Arabe), ancien Directeur de l'Organisation soudanaise contre la Torture (Londres, RU) Tel: +44 795 609 5738 Email: oshirazu@hotmail.com</p>
<p>Dr. Khalid Cherkaoui Semmouni Président, Centre Marocain des Droits de l'Homme (Rabat, Maroc) Mobile Tel: +212 68 68 11 38 E-mail: semmouni2003@yahoo.fr</p>	<p>M. Salih Mahmoud Osman Ministre de Parlement soudanais et Avocat de Droits Humains (Khartoum, Soudan) Mobile tel: +2499 1800 5585 E-mail: salihmahmoudosman@yahoo.co.uk</p>
<p>M. Christopher Hall, Conseiller Juridique Principal, Amnesty International (Londres, RU) Tel.: +44 207 413 5733 E-mail: chall@amnesty.org</p>	<p>Mme. Betsy Apple, Directeur, Programme sur les Crimes Contre l'Humanité, Human Rights First (New York, États Unis) Tel: +1 212 845 5243 E-mail: AppleB@HumanRightsFirst.org</p>
<p>M. Nicolas Burniat, Boursier Pennoyer, Human Rights First (New York, États Unis) Tel: +1 212 845 5242 Mobile tel: +1 917 328 9252 E-mail: BurniatN@HumanRightsFirst.org</p>	<p>Anne Althous, REDRESS Trust (Londres, RU) Tel: +44 (0) 20 7793 1777 E-mail: anne@redress.org</p>
<p>Mme. Brigid Inder, Directeur Executif, Initiative des Femmes pour la Justice du Genre (La Haye, Pays Bas) Tel: +31 70 302 9911</p>	<p>M. John Washburn, Responsable, Coalition Américaine des ONG pour la CPI (New York, États Unis) Tel: +1 212 907 1317; Email: jwashburn@unausa.org</p>

Mobile tel: +31 62 03807184 E-mail: brigid@iccwomen.org	
Dr. Karine Bonneau, Directeur du Bureau de la Justice Internationale, Fédération Internationale des Ligues des Droits de L'Homme (FIDH) (Paris, France) Tel: +33 1 43 55 11 56 Mobile tel: +33 6 72 34 87 59 E-mail: kbonneau@fidh.org	Mme. Alison Smith, Conseil Légal, No Peace Without Justice (Bruxelles, Belgique) Mobile tel: +32 486 986 235 E-mail: alison@sensible.it
Dr. David Donat Cattin, Directeur des Programmes, Membres de Parlement pour l'Action Globale (Rome, Italie) Mobile tel: +39 333 166 0309 E-mail: donat@pgaction.org	

***Avis important:** La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI), un mouvement d'ONG indépendant, oeuvre pour le fonctionnement d'une Cour pénale internationale en tant qu'organisation internationale efficace, juste et indépendante. La Coalition en tant que telle et son secrétariat n'entendent cependant pas s'impliquer/promouvoir des enquêtes ou des poursuites spécifiques, ou prendre position dans les cas ou dossiers devant la Cour. Cependant plusieurs organisations membres de la Coalition ainsi que des individus pourraient s'impliquer à des renvois, fournir une assistance juridique et autres soutiens aux enquêtes, ou travailler à cet effet avec des ONG locales.*

###